

CÉRSÉ

CENTRE D'ÉTUDE
EN RESPONSABILITÉ SOCIALE
ET ÉCOCITOYENNETÉ



ÉCONOMIE SOCIALE ET MUNICIPALITÉS NOUVELLES PRATIQUES POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS

RÉSULTATS D'UNE CONSULTATION
AUPRÈS DES PÔLES RÉGIONAUX
D'ÉCONOMIE SOCIALE

Janvier 2024



RÉALISÉ PAR



Tassadit Zerdani,
chercheuse chargée du projet



Mamadou Diagne
technicien en recherche
et gestion des données



Maricarmen Merino
cochercheuse



Olivier Corbin-Charland
cochercheur

France Lavoie,
enseignante collaboratrice au projet

Eric Côté,
Mise en page

PARTENAIRES ET COLLABORATEURS DU PROJET

- Chantier de l'Économie sociale
- Union des municipalités du Québec (UMQ)
- Fédération québécoise des municipalités (FQM)
- Pôle régional d'économie sociale de Laval (PRESL)
- Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil
- Pôle d'entrepreneuriat collectif de l'Estrie.



Février 2024

Document rédigé sous la coordination du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenne (CÉRSÉ), centre collégial de transfert de technologie en pratiques sociales novatrices rattaché au Collège de Rosemont - L'usage de ce document est permis conditionnellement au respect des termes de la **licence publique Creative Commons BY- NC-SA 4.0 International**.

Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce rapport de recherche a été rendue possible grâce au travail de l'équipe de recherche et du comité de suivi, ainsi qu'au soutien des organisations partenaires du projet, que nous remercions sincèrement pour leur engagement et leur collaboration.

L'équipe du CÉRSÉ remercie également les participants des Pôles régionaux d'économie sociale qui ont accepté de répondre au questionnaire du sondage. Leur contribution est précieuse et a permis de réaliser un volet important de la recherche. Leurs points de vue ont contribué de manière significative à la compréhension et à l'analyse des différentes facettes du soutien municipal au secteur de l'économie sociale.

Partenaire financier : Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) dans le cadre de son programme PART (Programme d'aide à la recherche et au transfert).



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	5
INTRODUCTION	6
Contexte de la recherche	6
Rappel de l'objectif principal de la recherche	6
Objectifs du livrable	6
MÉTHODOLOGIE	7
Collecte de données	7
Bilan de la collecte de données	7
Portrait des pôles régionaux d'ÉS, de leurs régions et des personnes participantes à la consultation	7
Limites de la consultation	8
PORTRAIT GLOBAL DE L'ÉS DANS LES RÉGIONS ET LE RÔLE DES PÔLES RÉGIONAUX	8
Enjeux de l'économie sociale	8
Principaux acteurs de l'écosystème d'ÉS dans les régions	9
Rôle des Pôles régionaux d'ÉS	9
Impacts des interventions des autres acteurs de l'écosystème d'ÉS	10
ENJEUX, BESOINS ET LEVIERS DES PÔLES RÉGIONAUX QUANT À L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	11
Enjeux des Pôles régionaux d'ÉS	11
Leviers sur lesquels les Pôles régionaux doivent miser pour faire face aux enjeux	11
Besoins des Pôles régionaux d'ÉS	12
STRATÉGIES ET ACTIONS FAVORISANT L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE	13
Actions dédiées au soutien d'ÉES	13
POLITIQUE D'ÉS	15
Développement d'une politique d'ÉS	15
Rôles et l'implication des Pôles dans la préparation de politiques d'ÉS	15
Leviers mobilisés pour susciter l'intérêt des municipalités en faveur d'une politique d'ÉS	16
PARTENARIAT ENTRE LES MUNICIPALITÉS ET LES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉS – LEVIERS ET OBSTACLES	16
Nature des partenariats entre les Pôles régionaux et les municipalités	16
Enjeux nécessitant les partenariats	17
Leviers et obstacles aux partenariats avec les municipalités	17
Leviers aux partenariats	17
Obstacles aux partenariats	18
CONCLUSION	19
ANNEXE I – QUESTIONNAIRE	20
ANNEXE II – FICHE DU PROJET	28
ANNEXE III – RÉFÉRENCES	29

LISTE DES TABLEAUX

Figure 1 : PROFIL ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS (CHOIX MULTIPLE)	7
Figure 2 : ENJEUX DU SECTEUR DE L'ÉS DANS LA RÉGION (CHOIX MULTIPLE)	8
Figure 3 PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ÉS (CHOIX MULTIPLE).....	9
Figure 4 RÔLES COMPLÉMENTAIRES DES PÔLES D'ÉCONOMIE SOCIALE (CHOIX MULTIPLE)	10
Figure 5 IMPORTANCE DE L'IMPACT DES ACTIONS DES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME SUR LES ENJEUX DE L'ÉS	10
Figure 6 PRINCIPAUX ENJEUX DES PÔLES RÉGIONAUX EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT D'ÉÉS (CHOIX MULTIPLE)	11
Figure 7 : BESOINS DES PÔLES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET ÉMERGENCE D'ÉÉS (CHOIX MULTIPLE)	12
Figure 8 : MUNICIPALITÉS AYANT DÉVELOPPÉ DES ACTIONS DÉDIÉES À SOUTENIR L'ÉÉS	13
Figure 9 FIGURE 8 : ACTIONS DÉVELOPPÉES ET MISES EN ŒUVRE PAR LES VILLES, MUNICIPALITÉS ET MRC (CHOIX MULTIPLE)....	14
Figure 10 : IMPLICATION DES PÔLES DANS LE CHOIX ET L'ORGANISATION DES ACTIONS DE SOUTIEN.....	15
Figure 11 : ENJEUX NÉCESSITANT LA COLLABORATION DES PÔLES AVEC LES MUNICIPALITÉS (CHOIX MULTIPLE)	17
Figure 12 : LEVIERS AIDANT À L'ÉTABLISSEMENT ET LA CONSOLIDATION DES PARTENARIATS ENTRE LES PÔLES ET LES MUNICIPALITÉS.....	18
Figure 13 : OBSTACLES AUX PARTENARIATS ENTRE LES PÔLES ET LES MUNICIPALITÉS (CHOIX MULTIPLE).....	18

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Les enjeux du développement territorial durable (DTD) dans les municipalités sont multiples et complexes (UMQ, 2022). Pour y faire face, elles ont la responsabilité de développer des pratiques adaptées à leurs réalités. Considérant la complexité de ces enjeux et les exigences du DTD, qui implique la mobilisation de divers acteurs sociaux (Simard, 2016 et Jean, 2003), la participation du secteur de l'économie sociale (ÉS) est primordiale. En effet, les entreprises d'économie sociale (EÉS) représentent un levier de développement dynamique et durable pour la vitalité des territoires (Bouchard, 2011). La loi sur les gouvernements de proximité de 2017 offre de nouvelles opportunités de collaboration et de soutien des municipalités à l'ÉS. Cependant, ces opportunités semblent peu se traduire sur le terrain par des actions concrètes. Si certaines municipalités ont mis en place des actions pour favoriser l'ÉS sur leurs territoires, le Chantier de l'ÉS et ses pôles régionaux sont interpellés par plusieurs autres en quête d'accompagnement et d'outils pour y parvenir. C'est dans ce contexte que le Chantier de l'ÉS collabore avec le CÉRSÉ afin d'identifier, de développer et d'expérimenter de nouvelles stratégies et de nouvelles pratiques pouvant créer ou bonifier, dans certains cas, l'arrimage entre les municipalités et les acteurs de l'ÉS.

RAPPEL DE L'OBJECTIF PRINCIPAL DE LA RECHERCHE

L'objectif principal du projet de recherche qui s'intitule « Économie sociale et municipalités - Nouvelles pratiques pour des territoires innovants » est d'accompagner le Chantier d'ÉS et les Pôles régionaux d'ÉS dans la coconstruction de nouvelles stratégies et pratiques pouvant aider les municipalités à faciliter l'émergence et le développement d'EÉS sur leurs territoires. Voir la fiche résumant le projet à l'annexe II.

Pour le volet de la consultation réalisée auprès des Pôles régionaux d'ÉS, l'objectif spécifique est d'identifier leurs enjeux et besoins ainsi que ceux des municipalités quant à l'émergence et le développement d'EÉS.

L'ensemble de ce projet de recherche permettra de produire plusieurs livrables, dont celui visé par cette consultation qui consiste à établir un portrait des enjeux et besoins des Pôles régionaux d'ÉS en ce qui concerne l'émergence et le développement d'EÉS sur leurs territoires.

OBJECTIFS DU LIVRABLE

Dans le cadre de ce livrable, les objectifs suivants sont ciblés :

- Produire un portrait des enjeux et besoins des Pôles régionaux d'ÉS en ce qui concerne l'émergence et le développement d'EÉS.
- Relever les principaux obstacles et leviers de partenariat entre ces municipalités et les acteurs de l'ÉS présents sur leurs territoires.
- Identifier les stratégies et les pratiques que mobilisent déjà les Pôles régionaux et les municipalités afin de soutenir les EÉS qui sont sur leurs territoires.

MÉTHODOLOGIE

L'outil de consultation qui a été privilégié est un questionnaire dédié exclusivement aux Pôles régionaux d'ÉS. Le questionnaire ayant été composé de questions directes et semi-directes permettant ainsi aux représentants des Pôles de s'exprimer librement et d'apporter toutes les nuances jugées nécessaires à leurs propos. De plus, le questionnaire a été coconstruit en collaboration avec le partenaire, le Chantier d'ÉS et a été finalisé par l'équipe de recherche du CÉRSÉ.

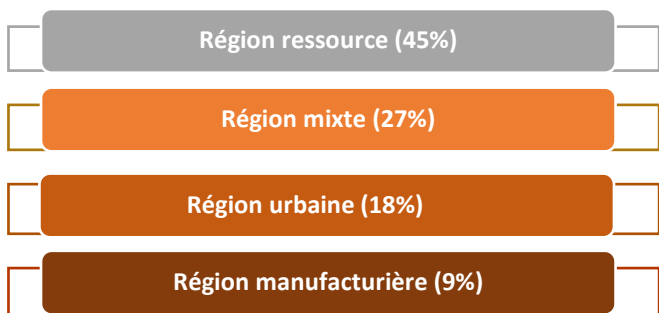
COLLECTE DE DONNÉES

Une invitation à participer à la consultation a été envoyée le 12 juin 2013 à tous les Pôles régionaux d'ÉS, et ce, par le truchement d'un questionnaire en ligne. Ce questionnaire a été destiné aux directeurs des Pôles, mais ces derniers avaient le choix de désigner une autre personne pour répondre au questionnaire. Par la suite, une relance en ligne a été réalisée du 20 juin. Finalement, une relance téléphonique auprès des Pôles qui n'avaient pas eu l'occasion de répondre jusqu'alors a eu lieu au début du mois de juillet. La collecte de données s'est terminée le 10 juillet 2023.

BILAN DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Au Québec, l'on retrouve 22 Pôles régionaux d'ÉS répartis sur l'ensemble du territoire composé de 17 régions administratives. De ce nombre, 17 Pôles de 14 régions administratives différentes ont participé à la consultation. Ainsi, le taux de réponse est de 77,3 % représentant 82,4 % du territoire du Québec.

Figure 1 : PROFIL ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS (CHOIX MULTIPLE)



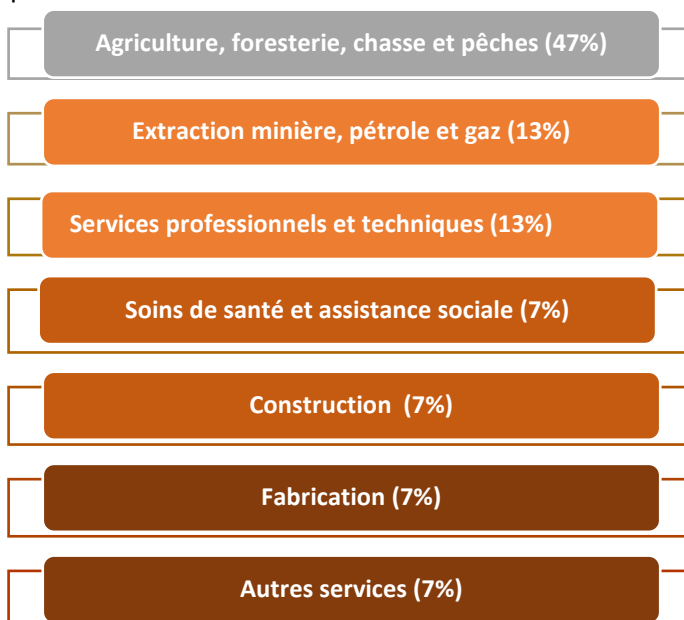
PORTRAIT DES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉS, DE LEURS RÉGIONS ET DES PERSONNES PARTICIPANTES À LA CONSULTATION

Avant de présenter les résultats de la consultation, il est apparu important pour l'équipe de recherche de présenter un portrait des Pôles régionaux d'ÉS, de leurs régions ainsi que des personnes qui ont contribué à celle-ci, et ce, dans le but de bien situer et de mieux circonscrire les résultats.

Les Pôles ayant participé à la consultation se retrouvent dans 14 régions différentes sur les 17 que compte le Québec; une seule région regroupe trois Pôles. Le nombre de municipalités couvertes par chacun des Pôles est très variable, passant d'une à 89 municipalités. Il est à noter qu'un peu plus de 50 % des Pôles régionaux regroupent plus de 50 municipalités.

À l'égard des caractéristiques des régions, l'on constate qu'elles sont majoritairement des régions ressources (47 %) ayant comme principale activité économique l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche ainsi que l'extraction minière, pétrole et gaz.

Notons que plus qu'un quart (27 %) des régions est considéré comme « mixte », car on retrouve sur leur territoire une portion « ressource » et une autre portion « urbaine ».



Les personnes ayant répondu au questionnaire de la consultation sont majoritairement membres de la direction (75 %) alors que les autres font partie du personnel professionnel (25 %). Sans dresser une liste exhaustive des fonctions et mandats de ces personnes, mentionnons que les membres de la direction s’occupent de la gestion, dont les ressources humaines, la planification, la concertation et la représentation. Pour le personnel professionnel, leurs mandats se composent, notamment, des tâches liées au développement, à la mobilisation et à l’animation.

LIMITES DE LA CONSULTATION

Outre la qualité indéniable de la participation des personnes ayant répondu, ainsi que la proportion des régions couvertes (82,4 %), il apparaît important pour l’équipe de recherche de souligner que cette consultation ne peut prétendre à représenter la totalité des réalités de l’ensemble des Pôles régionaux d’ÉS puisque quatre des 22 Pôles n’ont pu participer à la collecte de données. De plus, des quatre Pôles manquants, certains se retrouvent dans des régions fortement peuplées. Ces Pôles seront sollicités afin de participer aux entrevues prévues pour la 2e étape de la recherche.

Enfin, les lectrices et lecteurs doivent porter une attention particulière aux différences de pourcentages qui peuvent apparaître importantes, mais ne représenter qu’un nombre assez limité de Pôles régionaux; ainsi qu’aux questions à choix multiples qui présentent un pourcentage sur le nombre de personnes participantes et non sur le nombre de Pôles ayant répondu à la consultation. Pour ces questions à choix multiples, l’on retrouve d’ailleurs un pourcentage total supérieur à 100 %.



PORTRAIT GLOBAL DE L’ÉS DANS LES RÉGIONS ET LE RÔLE DES PÔLES RÉGIONAUX

En introduction à la consultation auprès des Pôles régionaux d’ÉS, l’équipe de recherche a jugé nécessaire d’établir un portrait de leur réalité. Ainsi, cette section présente, pour l’ensemble des régions, les enjeux de l’ÉS, les principaux acteurs de l’écosystème d’ÉS, l’impact des interventions de ceux-ci pour terminer avec les rôles propres aux Pôles régionaux tels que perçus par les personnes participantes à la consultation.

ENJEUX DE L’ÉCONOMIE SOCIALE

De cette consultation, il ressort que le secteur d’ÉS est confronté à de nombreux enjeux dans les régions. Le besoin de financement, la quête de main-d’œuvre qualifiée et la nécessité de renforcer la reconnaissance des initiatives d’ÉS émergent comme des priorités essentielles.

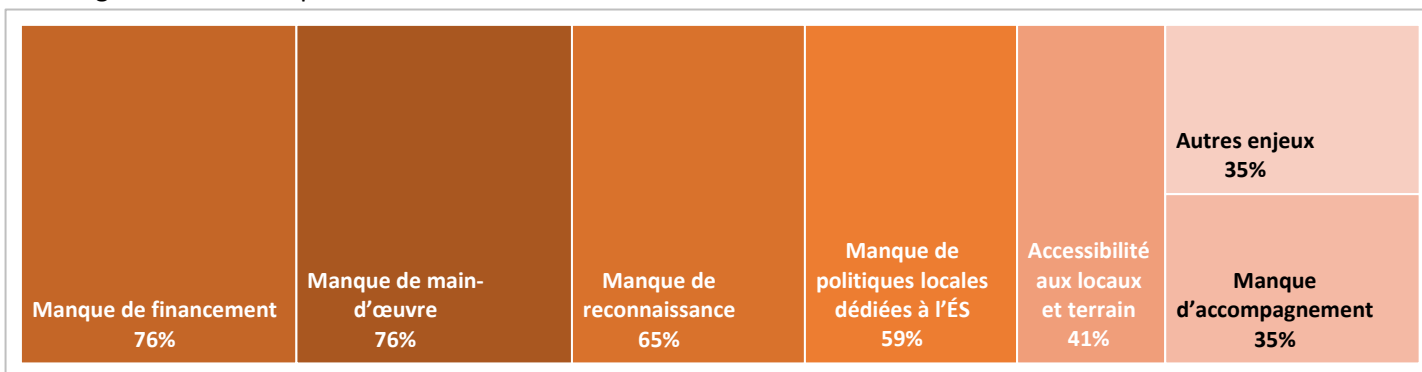
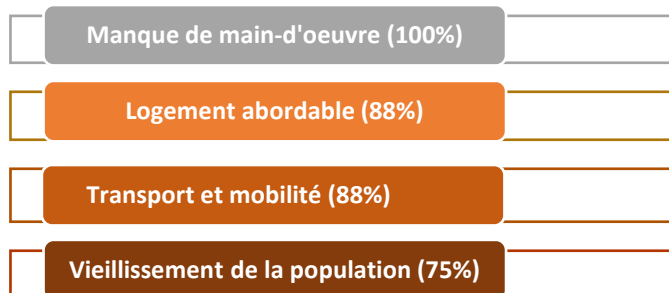


Figure 2 : ENJEUX DU SECTEUR DE L’ÉS DANS LA RÉGION (CHOIX MULTIPLE)

En effet, plus des trois quarts des personnes participantes (76 %) **considèrent le manque de financement** comme un défi crucial. Une proportion équivalente (76 %) identifie le **manque de main-d'œuvre** comme une problématique majeure. De plus, près des deux tiers de ces personnes (65 %) expriment leur préoccupation quant au **manque de reconnaissance** du secteur de l'ÉS.

En complément aux enjeux propres au secteur d'ÉS, les personnes participantes identifient quatre enjeux socioéconomiques majeurs pour leurs régions.

Le manque de main-d'œuvre est ainsi soulevé comme une problématique importante dans l'ensemble des territoires couverts par les Pôles d'ÉS, et ce, dans tous les secteurs et non exclusivement pour celui de l'ÉS.



PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME D'ÉS DANS LES RÉGIONS

Selon les personnes participantes, leurs régions comptent une diversité d'acteurs impliqués dans le soutien et le développement de l'ÉS.

Les **municipalités** et villes sont considérées comme des acteurs majeurs par 65 % des personnes participantes, au même titre que les **Conseils locaux de développement** (CLD) (65 %). La **Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ)** est également reconnue comme étant un acteur clé de l'écosystème de l'ÉS par plus de la moitié (53 %) d'entre eux.

Par ailleurs, d'autres entités telles que les **Municipalités régionales de Comté (MRC)** et les **Pôles régionaux d'ÉS** ont été mentionnées comme des intervenants importants dans cet écosystème.

RÔLE DES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉS

Les Pôles sont impliqués dans la promotion et le développement de l'ÉS à l'échelle régionale en mettant l'accent sur la sensibilisation, la visibilité, l'accompagnement, la collaboration et la mise en réseau.

En effet, les rôles majeurs des Pôles dans leur région sont liés à des **activités de sensibilisation et de mobilisation à l'économie sociale** (88 %), ainsi qu'à des **actions de promotion et de visibilité** (82 %).

Par ailleurs, d'autres actions ont été dénombrées par les personnes participantes telles que l'accompagnement des acteurs de l'écosystème régional d'ÉS (76 %) et l'encouragement à la collaboration et la concertation entre ces acteurs (76 %). Plus de sept répondant-e-s sur dix (71 %) considèrent que les Pôles participent de manière importante dans la mise en réseau des acteurs de l'ÉS au niveau régional.

En outre, les Pôles jouent également d'autres rôles, notamment en organisant des activités de formations, de partage de pratiques, et de développement des compétences.

Figure 3 PRINCIPAUX ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME DE L'ÉS (CHOIX MULTIPLE)

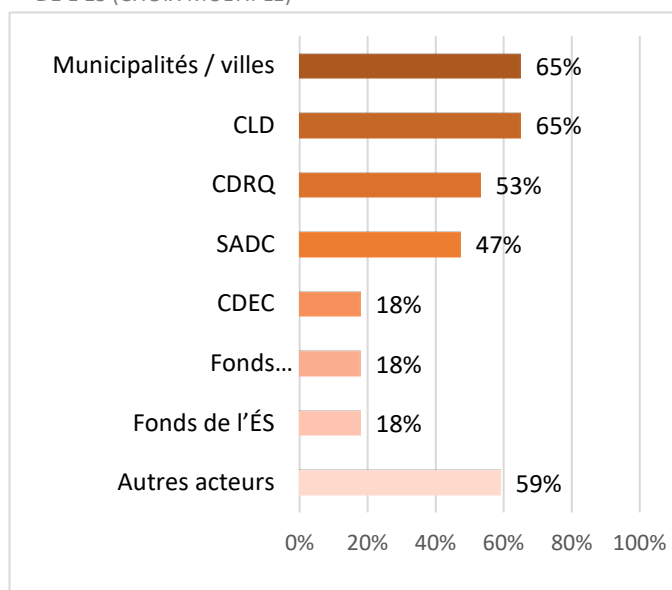


Figure 4 RÔLES COMPLÉMENTAIRES DES PÔLES D'ÉCONOMIE SOCIALE (CHOIX MULTIPLE)

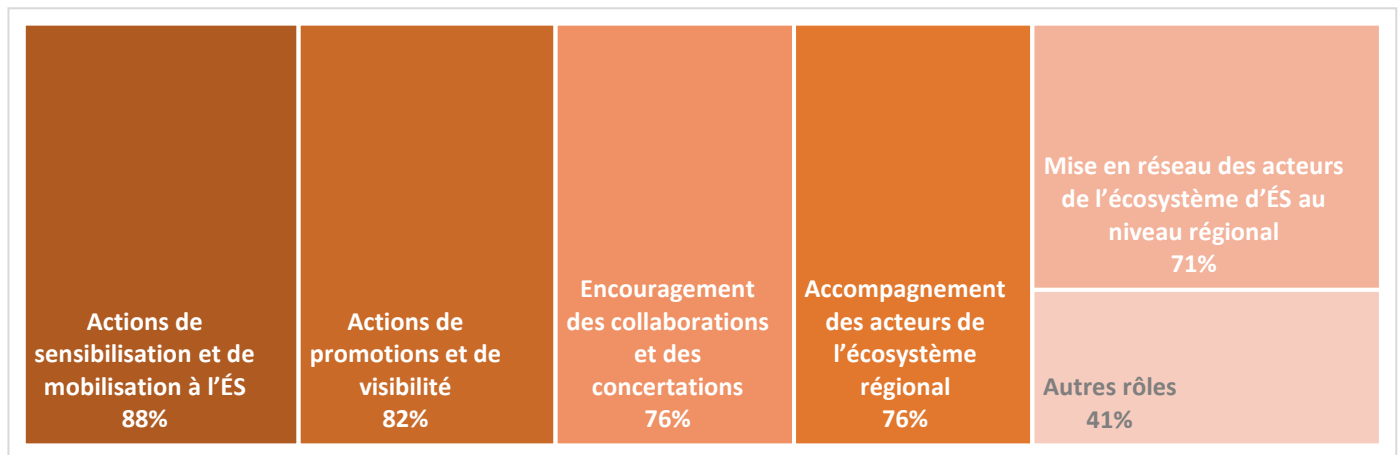
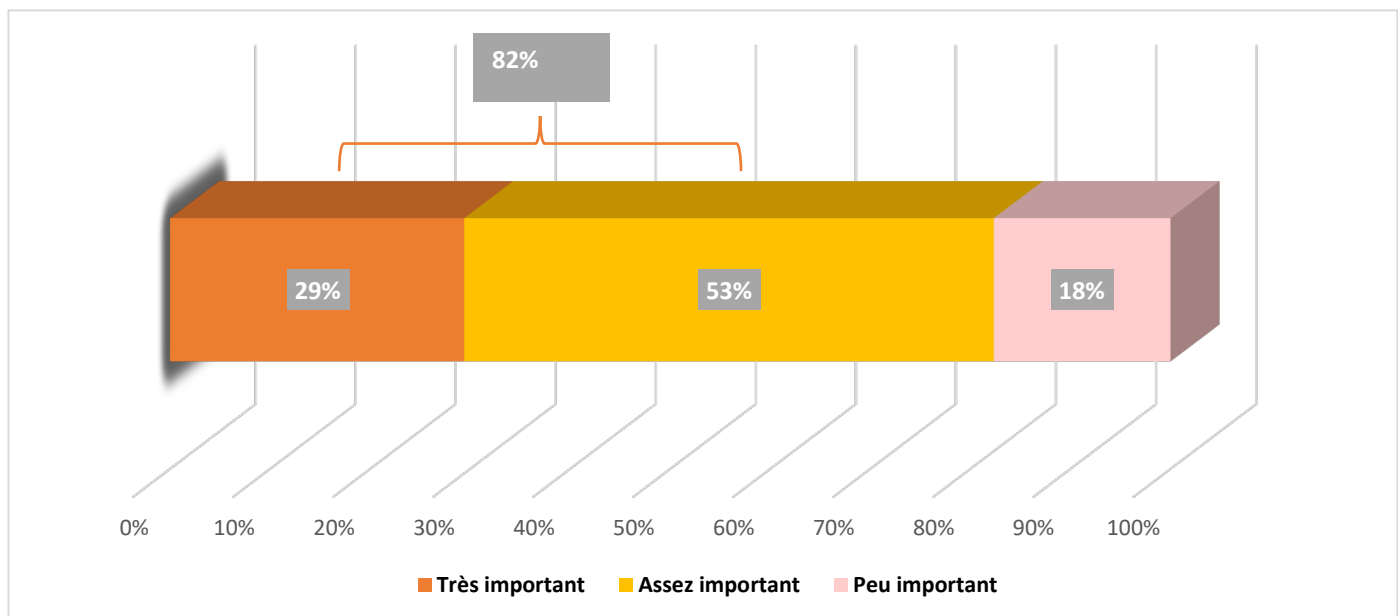


Figure 5 IMPORTANCE DE L'IMPACT DES ACTIONS DES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME SUR LES ENJEUX DE L'ÉS



IMPACTS DES INTERVENTIONS DES AUTRES ACTEURS DE L'ÉCOSYSTÈME D'ÉS

Interrogées sur la pertinence de l'impact des initiatives entreprises par les acteurs de l'écosystème d'accompagnement en réponse aux défis du secteur de l'ÉS dans leurs régions, plus de huit personnes sur dix (82 %) estiment que ces actions ont une importance significative pour le démarrage et le développement d'ÉES.

Alors que seulement 18 % considèrent que l'impact est peu important.

ENJEUX, BESOINS ET LEVIERS DES PÔLES RÉGIONAUX QUANT À L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Cette section de la consultation, abordant explicitement la question de l'émergence et du développement d'EÉS, présente essentiellement les enjeux, les besoins et les leviers des Pôles au regard de ce développement dans leurs régions.

ENJEUX DES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉS

Les Pôles font face à une diversité d'enjeux allant de la pérennité financière, à la collaboration institutionnelle, et à la gestion de l'écosystème dans lequel ils opèrent.

Interrogés sur les principaux enjeux en matière de développement d'EÉS sur leur territoire, la majorité (75 %) des Pôles identifie des **préoccupations financières**, tandis que 56 % évoquent le besoin d'établir des **partenariats avec les municipalités** et un **souci de gouvernance de l'écosystème** (56 %). Aussi, il apparaît que les **enjeux politiques** suscitent des préoccupations pour certains Pôles, soit 44 % d'entre eux.

Parmi les autres enjeux, près du tiers (31 %) des personnes participantes soulignent, entre autres, le manque de connaissance de l'impact d'EÉS sur l'économie locale, le soutien restreint des instances

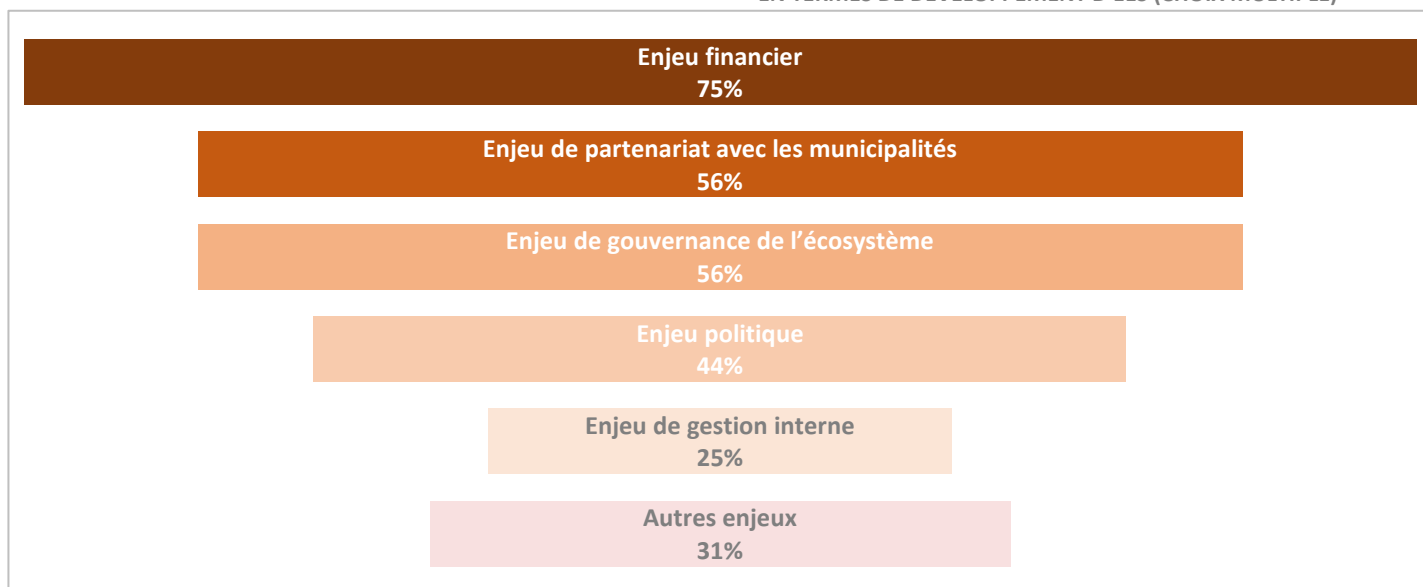
régionales, et l'absence de soutien au développement territorial depuis la fermeture du CLD.

LEVIERS SUR LESQUELS LES PÔLES RÉGIONAUX DOIVENT MISER POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX

En complément aux enjeux nommés précédemment, les personnes répondantes pointent aussi quelques leviers sur lesquels il serait important de miser. Ces leviers se regroupent en quatre grandes catégories (présentées ici par ordre d'importance), soit la **collaboration** qui s'exprime par l'accentuation de leur présence auprès des acteurs de l'écosystème et la concertation avec ceux-ci. La **reconnaissance** permettant la valorisation des activités économiques locales d'EÉS, de l'importance des acteurs d'ÉS ainsi que des rôles des Pôles.

La **compréhension** de l'ÉS apparaît également comme un levier essentiel afin de faire face aux enjeux rencontrés. En plus des trois leviers mentionnés, le **soutien octroyé à l'ÉS**, principalement celui du ministère de l'Économie, de l'innovation et de l'Énergie ainsi que des territoires, s'avère comme primordial pour les Pôles.

Figure 6 PRINCIPAUX ENJEUX DES PÔLES RÉGIONAUX EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT D'EÉS (CHOIX MULTIPLE)



« Mieux faire comprendre que l'économie sociale peut être une réponse pour, entre autres, la relève d'entreprises, contribuer à la vitalisation de certaines municipalités, l'augmentation de l'offre » touristique ... ».

Certains éléments apportés par les personnes participantes ont été regroupés sous la rubrique des défis. Ces défis sont de l'ordre du financement, de la main-d'œuvre (tout particulièrement des Pôles eux-mêmes), ainsi que l'étendue du territoire couvert par certains Pôles.

Enfin, il apparaît également essentiel pour une personne participante de soulever la nécessité de ne pas oublier les entreprises existantes sur le territoire.

« Le développement est une chose, mais il ne faut pas négliger le renforcement des entreprises qui sont déjà existantes. ».

BESOINS DES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉS

Les Pôles sont fréquemment confrontés à une pluralité de défis, requérant une mobilisation conséquente de ressources afin de les surmonter.

Les participants ont exprimé plusieurs besoins de leurs Pôles en matière de soutien au développement et à l'émergence d'EÉS sur leurs territoires. Une préoccupation majeure, partagée par 88 % des répondants, est la nécessité **d'actions concrètes de la part des municipalités en faveur de l'ÉS**. Pour leur part, 71 % des participants ont exprimé le désir de disposer de **ressources dédiées au soutien des innovations sociales**, soulignant ainsi l'importance de promouvoir des pratiques novatrices. Par ailleurs, 65 % des répondants ont identifié le besoin crucial de **ressources pour la mobilisation**. Ces résultats mettent en lumière les demandes variées et essentielles des acteurs locaux en vue de renforcer le soutien aux EÉS dans leurs régions.

Figure 7 : BESOINS DES PÔLES POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ET ÉMERGENCE D'ÉÉS (CHOIX MULTIPLE)



STRATÉGIES ET ACTIONS FAVORISANT L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

Cette section de la consultation fait état des stratégies et actions en faveur de soutien à l'ÉS dénombrées par les Pôles régionaux. Il s'agit notamment d'actions concrètes menées par les municipalités (villes, municipalités et MRC) pour favoriser le développement d'EÉS sur leur territoire.

ACTIONS DÉDIÉES AU SOUTIEN D'EÉS

Des 17 régions administratives rejointes par l'étude, on a repéré huit régions dans lesquelles l'on mentionne la présence d'actions développées pour soutenir les EÉS, soit par des MRC, des municipalités ou les villes. Le tableau 1, ci-dessous, présente ces villes, municipalités et MRC ainsi que certaines réponses données par quelques personnes. On constate aisément qu'il existe des actions diverses.

Figure 8 : MUNICIPALITÉS AYANT DÉVELOPPÉ DES ACTIONS DÉDIÉES À SOUTENIR L'EÉS

Régions administratives	Villes, municipalités et MRC
Laval	
	Laval
Nord-du-Québec	
	Baie d'Hudson Kuujuaq Purpintuq Salluit
Montérégie	
	Rouville Marguerite-D'Youville Acton MRC Vallée-du-Richelieu Longueuil Brossard
Outaouais	
	Gatineau
Mauricie	
	Trois-Rivières
Capitale Nationale	
	Québec
Estrie	
	Sherbrooke Magog Saint-Camille Saint-Adrien
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	
	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine Ville de Gaspé ou plutôt MRC Certaines villes, exemple Carleton-sur-Mer Plusieurs localités, dont Mont-Saint-Pierre

Exemples d'actions citées par les participants dans leurs propres mots :

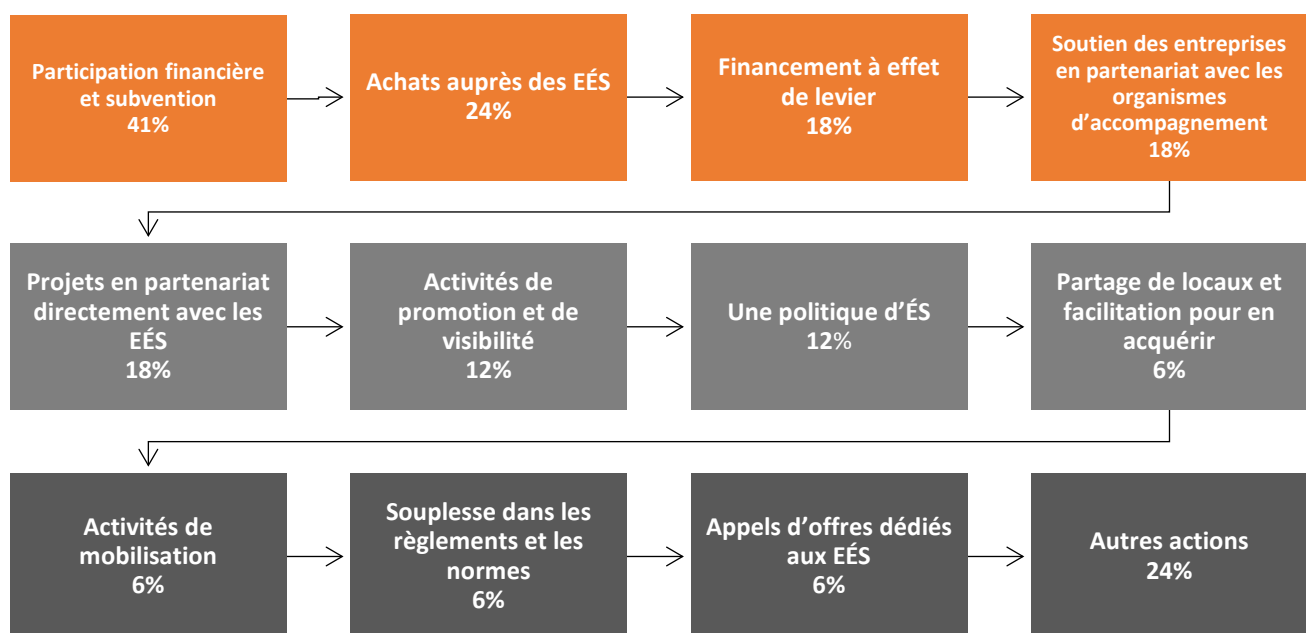
- « Fond de l'ES, accompagnement des entreprises, poste de commissaire à l'économie sociale au développement économique et élu-e chargée à l'économie sociale. »
- « Les MRC, notamment là où on organise un Labyrinthe Créatik. »
- « Fonds de soutien qui n'est pas expressément dédié à l'ÉS, mais dont la majorité des bénéficiaires sont toujours des EÉS. »
- « ... font des prêts ou location de locaux à faible coût pour les entreprises saisonnières afin de leur permettre d'avoir un bureau à l'année. »

Les villes, municipalités et MRC ont déployé de nombreuses initiatives pour encourager l'émergence d'EÉS sur leurs territoires. Parmi ces actions, on observe principalement le soutien financier, ainsi que les achats et la collaboration avec les EÉS.

Le soutien financier ressort comme l'une des mesures les plus utilisées par les administrations municipales. En effet, 41 % des personnes participantes ont identifié **la participation financière et les subventions**, ainsi que le financement à effet de levier (18 %). Les **achats auprès d'EÉS** (24 %) font partie aussi des actions identifiées par les Pôles. Toujours en ordre d'importance, le soutien des entreprises en partenariat avec les organismes d'accompagnement et les projets en partenariat direct avec les EÉS (chacun obtenant également une mention de 18 %) figurent parmi d'autres incitatifs employés pour soutenir l'ÉS.

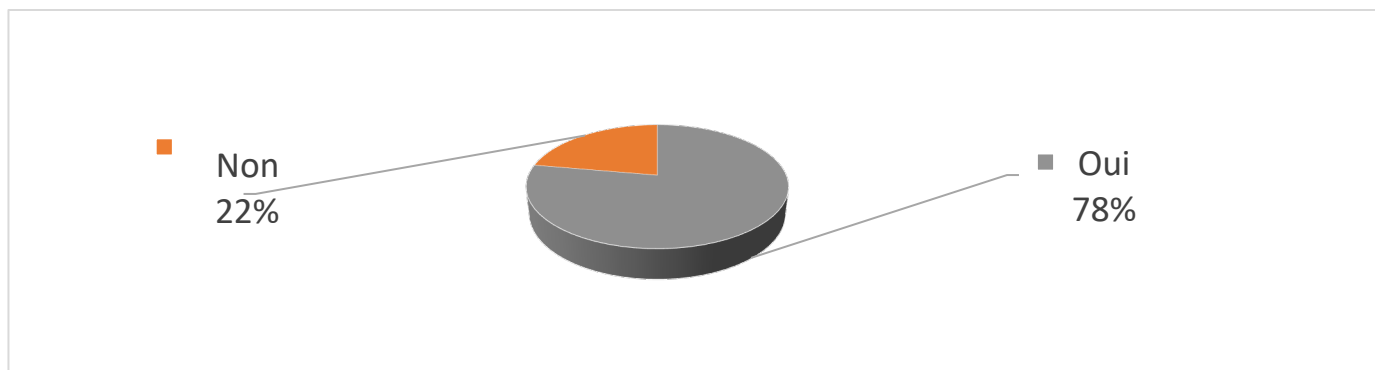
On constate aussi, comme le montre la figure 9 ci-dessous, l'implication des Pôles régionaux (pour les huit régions nommées dans cette section) dans les actions mises en place par les villes, municipalités et MRC identifiées.

Figure 9 FIGURE 8 : ACTIONS DÉVELOPPÉES ET MISES EN ŒUVRE PAR LES VILLES, MUNICIPALITÉS ET MRC (CHOIX MULTIPLE)



En effet, des neuf Pôles où l'on retrouve des municipalités ayant développé des actions dédiées à soutenir les EÉS, sept d'entre eux (78 %) ont été impliqués dans les choix et l'implantation de ces actions.

Figure 10 : IMPLICATION DES PÔLES DANS LE CHOIX ET L'ORGANISATION DES ACTIONS DE SOUTIEN



POLITIQUE D'ÉS

Cette section portant spécifiquement sur le développement d'une politique d'économie sociale présente l'avis d'un nombre limité des personnes participantes à la consultation. Les deux premiers éléments de celle-ci s'adressent uniquement aux personnes ayant mentionné que des municipalités de leurs territoires ont développé des actions dédiées à soutenir l'économie sociale traitée à la section précédente. Considérant que le nombre de personnes est limité (au total neuf personnes), l'ensemble des données sont présentées ici en utilisant les nombres (N) et non les pourcentages. En complément, les Pôles régionaux qui n'ont pas de municipalités ayant développé une politique d'économie sociale dans leurs régions (au nombre de 15) ont été invités à s'exprimer sur les leviers mobilisés pour encourager ces dernières à développer ce type de politique.

DÉVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE D'ÉS

Parmi les neuf participants ayant mentionné que des municipalités de leurs régions ont développé des actions dédiées à soutenir l'économie sociale, **deux ont indiqué que dans ces municipalités, certaines ont une politique d'économie sociale**. Interrogés sur l'intention des municipalités à développer une telle politique, **deux autres participants ont identifié les villes** de Laval et de Sherbrooke. Enfin, quatre personnes ont précisé de ne pas connaître l'intention des municipalités quant au développement d'une politique d'ÉS sur leurs territoires.



Participation aux réunions de planification (n=2)



Consultation ponctuelle (n=2)



Participation à un comité dédié (n=2)
Participation à un comité dédié au fond de l'entrepreneuriat collectif (n=1)



Mandat spécifique donné au Pôle (n=1)

RÔLES ET L'IMPLICATION DES PÔLES DANS LA PRÉPARATION DE POLITIQUES D'ÉS

Concernant le développement de politiques d'ÉS par les municipalités de leurs régions, **trois des quatre Pôles ont dit avoir été consultés** ou approchés pour la préparation de ces politiques. Ces consultations ont pris diverses formes dont la participation à la planification, à un comité dédié ou encore à des consultations ponctuelles.

LEVIERS MOBILISÉS POUR SUSCITER L'INTÉRÊT DES MUNICIPALITÉS EN FAVEUR D'UNE POLITIQUE D'ÉS

Des 15 Pôles régionaux n'ayant pas de municipalités avec une politique d'ÉS ni l'intention de le faire, un peu plus de la moitié (53,3 %) ont mentionné la nature des leviers mobilisés auprès des acteurs du monde municipal pour susciter leur intérêt. D'autres Pôles (46,7 %) précisent n'avoir envisagé aucun plan en ce domaine.

Dans la liste d'actions mobilisées par les Pôles régionaux, l'on privilégie les **rencontres auprès de l'ensemble des acteurs municipaux** (conseil des maires, table des préfets, DG de MRC, élu-es, etc.). Lors de ces rencontres, on aborde « la place de l'innovation et le développement socioéconomique de l'ÉS dans la région [...] ». On tente une « sensibilisation aux initiatives nationales qui ont réussi (Sherbrooke, Gatineau, etc.), ainsi qu'aux bonnes pratiques, aux inspirations. D'autres Pôles misent davantage sur des **projets de développement**, dont « l'économie sociale, j'achète » à titre d'exemple. Enfin, pour un Pôles, le recours à « **l'outil développé par le Chantier** à l'intention des élu-es municipaux » est privilégié.

En ce qui a trait aux Pôles régionaux n'ayant pas encore mobilisé leurs ressources pour encourager les municipalités à développer une politique d'ÉS, on souligne l'importance de la démarche. Toutefois, celle-ci n'est pas possible actuellement considérant le manque de ressources et parfois d'expertise. Pour un participant-e, la priorité est accordée à « [...] un Fonds régional en ÉS pour couvrir des dépenses non financées par les fonds existants. » Enfin, pour ces Pôles, les actions que l'on compte mobiliser dans l'avenir sont très sensiblement les mêmes que celles développées par leurs collègues des autres pôles.

« Nous n'avons pas encore concentré nos efforts là-dessus. En roulement de personnel depuis 2 ans, le Pôle de [...] doit d'abord ancrer ses bases avant de pouvoir se projeter dans des actions en lien avec le développement d'une politique en ÉS. Nous jugeons toutefois que ce serait très pertinent et porteur, mais nous manquons de temps et d'expertise. »

PARTENARIAT ENTRE LES MUNICIPALITÉS ET LES PÔLES RÉGIONAUX D'ÉS – LEVIERS ET OBSTACLES

Bien qu'une tendance semble se dessiner dans certaines municipalités et MRC pour favoriser le soutien d'ÉÉS, ce développement peut rencontrer des enjeux et des obstacles particuliers.

NATURE DES PARTENARIATS ENTRE LES PÔLES RÉGIONAUX ET LES MUNICIPALITÉS

La majorité (71 %) des Pôles rejoints pour cette consultation affirme que certaines des municipalités/villes de leurs territoires ont établi un partenariat avec eux pour travailler sur des enjeux d'ÉS identifiés. Ces partenariats prennent diverses formes et portent essentiellement sur le **renforcement de l'ÉS** sur leurs territoires ou encore sur le **développement de projets spécifiques**. De façon moins importante, l'on mentionne également une contribution articulée par l'animation du milieu ainsi que l'élaboration des portraits économiques des localités et régions.

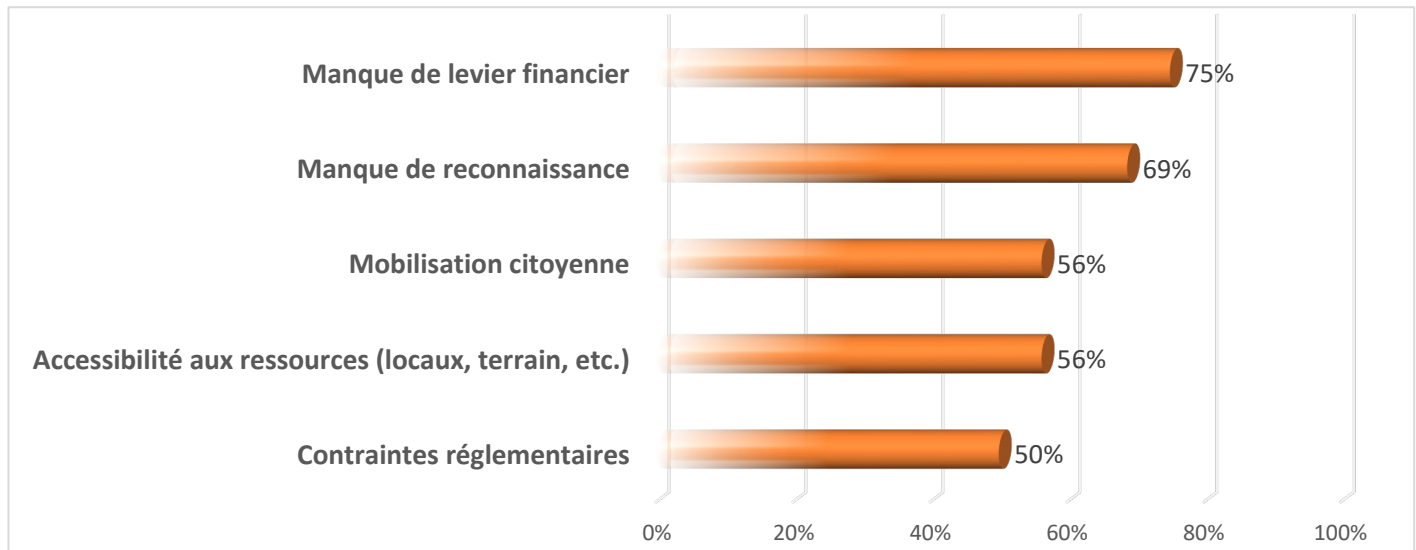
Le renforcement de l'ÉS se concrétise par une participation des Pôles à un « comité dédié au fond de l'entrepreneuriat collectif », à « l'établissement d'une politique de développement social », à une « entente de développement de l'économie sociale régionale » ou encore à la signature d'une « déclaration d'engagement à l'économie sociale ».

Quant aux projets spécifiques, les Pôles régionaux s'impliquent entre autres dans le dossier du développement de l'immobilier collectif ou non, de requalification des églises ou encore dans des dossiers en lien avec l'agroalimentaire. Notons, enfin, que certains participants à l'étude n'ont pas identifié explicitement les projets auxquels elles faisaient référence.

ENJEUX NECESSITANT LES PARTENARIATS

La consultation a révélé plusieurs enjeux cruciaux, allant du financement à la gestion des contraintes réglementaires, nécessitant une collaboration étroite entre le Pôle et les municipalités de leurs régions.

Figure 11 : ENJEUX NÉCESSITANT LA COLLABORATION DES PÔLES AVEC LES MUNICIPALITÉS (CHOIX MULTIPLE)



Comme le montre la figure 9 précédente, le **manque de levier financier** est souligné par 75 % des Pôles comme un enjeu majeur exigeant une étroite collaboration avec les municipalités. La question du **manque de reconnaissance** est également soulignée par 69 % des répondants, témoignant de son importance dans le cadre de relation de partenariat.

D'autres aspects non moins essentiels ont également été soulignés, tels que la **mobilité citoyenne**, **l'accessibilité aux ressources** (locaux, terrain, etc.), ainsi que les **contraintes réglementaires**, comme des enjeux nécessitant une attention particulière dans les relations de collaboration entre les Pôles régionaux et les municipalités.

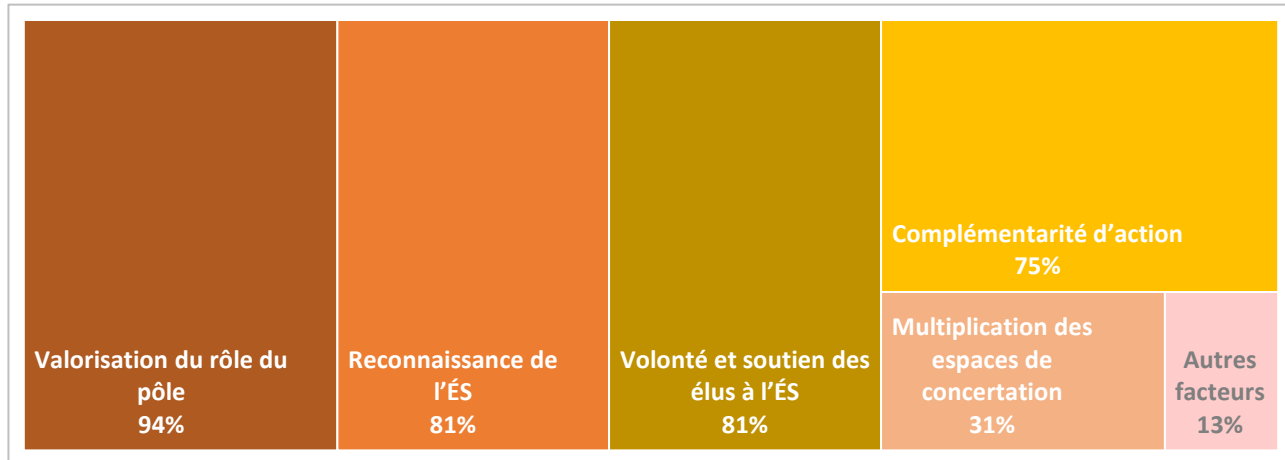
LEVIERS ET OBSTACLES AUX PARTENARIATS AVEC LES MUNICIPALITÉS

L'exploration des perspectives des Pôles régionaux a mis en lumière une diversité de leviers et d'obstacles influant sur les partenariats avec les municipalités de leurs régions.

LEVIERS AUX PARTENARIATS

Comme le montre la figure suivante, plusieurs aspects ont été pointés comme des facteurs significatifs à la construction et à la consolidation des partenariats entre les Pôles régionaux et les municipalités de leurs régions.

Figure 12 : LEVIERS AIDANT À L'ÉTABLISSEMENT ET LA CONSOLIDATION DES PARTENARIATS ENTRE LES PÔLES ET LES MUNICIPALITÉS

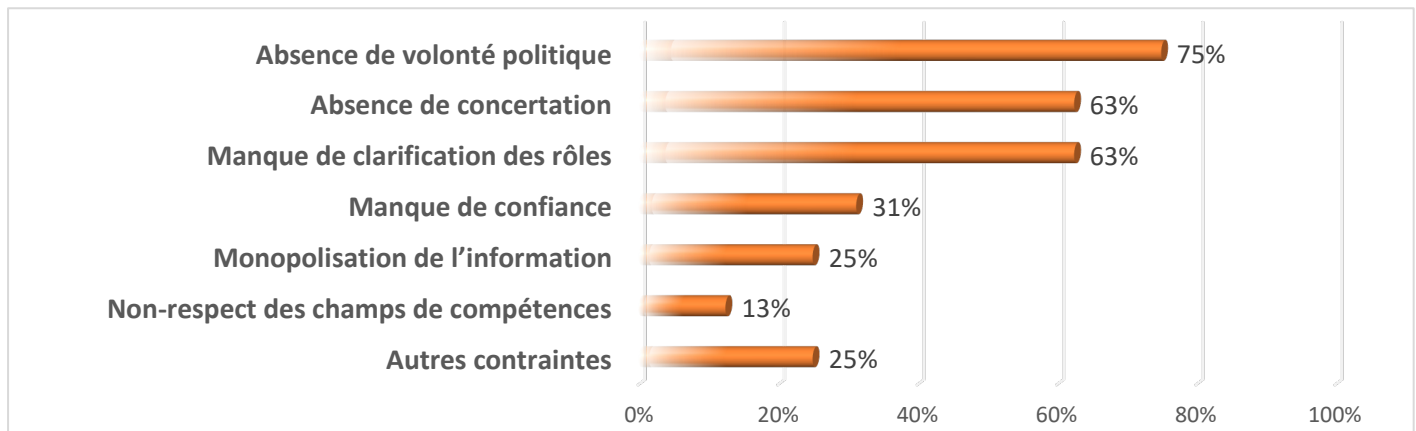


Selon 94 % des participants, la **valorisation du rôle du Pôle** se positionne en tant que facteur principal dans cette dynamique. Ce constat est suivi de près par la **reconnaissance de l'ÉS** (81 %), ainsi que la **volonté et le soutien des élus** à l'ÉS (81 %). Par ailleurs, la **complémentarité d'action** émerge également comme un facteur clé facilitant cette collaboration entre les Pôles et les municipalités.

OBSTACLES AUX PARTENARIATS

Malgré les leviers identifiés précédemment, les Pôles font face à des contraintes significatives qui entravent la concrétisation de partenariats fructueux avec les municipalités.

Figure 13 : OBSTACLES AUX PARTENARIATS ENTRE LES PÔLES ET LES MUNICIPALITÉS (CHOIX MULTIPLE)



Au premier plan de ces entraves se trouve l'**absence de volonté politique**, identifiée par 75 % des participants comme un obstacle majeur. Par ailleurs, plus de six personnes sur dix (63 %) soulignent l'impact négatif de l'**absence de concertation** en tant que véritable frein à la collaboration. Le manque de clarification des rôles, le **manque de confiance**, la **monopolisation de l'information** et le **manque de temps** émergent également comme des facteurs contraignant le développement de partenariats solides et pérennes entre les Pôles et les municipalités.

CONCLUSION

Il ressort de cette consultation menée auprès des pôles régionaux d'ÉS, acteurs principaux de promotion, de représentation et de développement de l'ÉS dans toutes les régions du Québec, plusieurs résultats intéressants montrant la place de ce secteur économique dans le développement territorial. On retient notamment le fait que le secteur d'ÉS est confronté actuellement à de nombreux enjeux entravant son développement, les principaux sont : le besoin de financement, la quête de main-d'œuvre qualifiée et la nécessité de renforcer sa reconnaissance. Ce dernier enjeu, plus politique, suscite d'ailleurs des préoccupations au niveau des Pôles qui soulignent la nécessité d'actions concrètes et rapides de la part des municipalités.

Cependant, malgré cet enjeu de reconnaissance, les résultats montrent que les municipalités déploient de nombreuses initiatives et actions pour encourager l'émergence d'EÉS sur leurs territoires. Le soutien financier, l'achat auprès des EÉS et la collaboration avec celles-ci sont les principales actions identifiées. En plus de ces actions, trois leviers essentiels favoriseraient le développement des EÉS selon les Pôles : la collaboration et la concertation entre les acteurs municipaux et ceux de l'ÉS; la reconnaissance permettant la valorisation des activités d'EÉS et celles des autres acteurs de l'ÉS; et la compréhension des particularités de ce secteur économique.



En plus de montrer le rôle, la place et les enjeux de l'ÉS et des acteurs qui la composent, l'étude soulève également des questionnements intéressants, surtout, en ce qui concerne les pratiques de coordination de l'écosystème de l'ÉS au niveau régional. Comme les résultats montrent que les municipalités/villes sont considérées, par les Pôles régionaux, comme des acteurs clés de cet écosystème au même titre que les Conseils locaux de développement (CLD), la Coopérative de développement régional du Québec (CDRQ) et autres acteurs de l'ÉS, il serait, donc, intéressant de : 1/ comprendre comment les municipalités jouent ou pourraient jouer ce rôle qui leur a été accordé et se positionner dans cet écosystème d'ÉS sachant que plusieurs obstacles entravant les relations de partenariat entre les municipalités et les acteurs d'ÉS ont été soulevés; 2/ clarifier les rôles des acteurs de l'ÉS œuvrant dans une même région afin d'éviter le dédoublement de services et mieux accompagner les EÉS participant au développement de la région; 3/ comprendre davantage la coordination ou la gouvernance de l'écosystème régional d'ÉS afin de mieux l'outiller. Les réponses à ces questions permettraient aux différents acteurs responsables de développement socioéconomique des régions de coconstruire de nouvelles pratiques qui aideraient à développer une économie sociale forte qui satisferait davantage les besoins non comblés des territoires.

ANNEXE I – QUESTIONNAIRE



ÉCONOMIE SOCIALE ET MUNICIPALITÉS – QUESTIONNAIRES AUX PÔLES RÉGIONAUX D'ÉS

**TITRE DU PROJET : ÉCONOMIE SOCIALE ET MUNICIPALITÉS –
NOUVELLES PRATIQUES POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS**

Contexte du projet

Vous êtes invité à participer à une recherche menée par une équipe de chercheurs du Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). Cette étude a comme objectif d'accompagner le Chantier de l'économie sociale, le partenaire de la recherche, dans la coconstruction de nouvelles stratégies et pratiques pouvant aider les municipalités à faciliter l'émergence et le développement des entreprises d'économie sociale sur leurs territoires. Soulignons que le projet est financé par le programme PART du ministère de l'Enseignement supérieur.

Nature de votre participation, thèmes et droit de retrait

Pour participer à cette étude, un questionnaire en ligne vous est proposé. Celui-ci devrait vous demander entre 15 et 20 minutes. Les thèmes abordés sont : 1/les enjeux et besoins des Pôles régionaux d'économie sociale et ceux des municipalités quant à l'émergence et au développement des entreprises d'économie sociale ; 2/les facteurs aidant à développer des partenariats entre les municipalités et les acteurs de l'économie sociale, et les obstacles ; 3/des pratiques gagnantes et les outils mobilisés par les Pôles d'ÉS et les municipalités. Il est entendu que votre participation à ce projet de recherche est tout à fait volontaire et que vous restez libre, à tout moment, de mettre fin à votre participation sans avoir à motiver votre décision ni à subir de préjudice de quelque nature que ce soit.

Bénéfices, risques et inconvénients

Votre participation à ce projet de recherche ne comporte aucun inconvénient significatif, si ce n'est le fait de donner votre temps. Vous ne retirerez aucun bénéfice personnel ni aucun avantage direct en participant à ce projet de recherche. Les résultats obtenus pourront contribuer à faire avancer les connaissances sur l'économie sociale. De plus, cet exercice vous offre une occasion de faire connaître votre point de vue sur la problématique à l'étude.

Confidentialité

Toutes les informations recueillies dans le cadre de cette étude seront traitées de façon confidentielle et seront utilisées aux seules fins définies précédemment. Seuls les résultats d'ensemble qui regroupent tous les participants seront présentés. Ainsi, il ne sera aucunement possible de vous identifier d'une façon ou d'une autre. Les données recueillies seront conservées au CÉRSÉ dans des fichiers sécurisés par mot de passe et seuls les chercheurs y auront accès. Elles seront conservées pendant cinq ans pour être détruites par la suite.

Cette étude a obtenu un certificat éthique émis par le Comité d'éthique en recherche du Collège de Rosemont (Certificat no 2023.05.1006). Pour toutes informations complémentaires au sujet de l'éthique, contactez le CÉR (recherche@crosemont.qc.ca).

PERSONNES RESSOURCES

- **Tassadit Zerdani**, chercheuse principale : tzerdani@crosemont.qc.ca
- **Isabeau Four**, co-chercheuse : ifour@crosemont.qc.ca
- **Olivier Corbin-Charland**, co-chercheur : ocorbin@crosemont.qc.ca
- **Maricarmen Merino**, co-chercheuse : mmerino@crosemont.qc.ca
- **Mamadou Diagne**, technicien en recherche : mdiagne@crosemont.qc.ca

Note : Si vous éprouvez une difficulté avec le questionnaire ou si vous avez une question au sujet de l'étude, ou toute autre préoccupation, n'hésitez pas à écrire à la chercheuse principale ou au comité d'éthique à la recherche du Collège de Rosemont.

Les membres de l'équipe de recherche vous remercient !

Consigne : Pour naviguer dans le questionnaire, cliquez sur les boutons « Suivant » et « Précédent ». Si vous ne détenez pas l'information pour certaines questions ou souhaitez ne pas répondre, vous n'avez qu'à passer aux questions suivantes.

CONSENTEMENT ET DÉBUT DU QUESTIONNAIRE

Je comprends que je suis libre de participer au projet et que je demeure libre de m'en retirer, sans préjudice. Je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions énoncées plus haut. Je comprends que je participe à cette étude dans l'unique but de faire avancer les connaissances sur le sujet et qu'il n'y a pas d'autres motifs qui ne m'ont pas été divulgués.

J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement.

Si vous consentez à participer à cette recherche, appuyez sur le bouton ci-dessous.

COMMENCEZ LE QUESTIONNAIRE

PLACE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE (ÉS) DANS LA RÉGION

1. Avez-vous produit un portrait de l'économie sociale plus récent que celui de 2016, publié par l'ISQ ?
 - Oui
 - Non
 - Je ne sais pas
2. Quels sont les enjeux du secteur de l'ÉS dans la région ? (Plusieurs choix de réponse possibles)
 - Manque de reconnaissance
 - Manque de politiques locales dédiées à l'ÉS
 - Manque de financement
 - Manque d'accompagnement
 - Manque de main-d'œuvre
 - Accessibilité aux locaux et terrain
 - Autre (veuillez préciser) _____
3. Comment qualifiez-vous l'impact des actions des acteurs de l'écosystème d'accompagnement face aux enjeux du secteur de l'ÉS dans votre région ?
 - Très important
 - Assez important
 - Peu important
 - Pas du tout important
 - Je ne sais pas

4. Quels sont, selon vous, les **principaux acteurs** de cet écosystème de l'ÉS ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- CDEC
- SADC
- Fonds de l'ÉS
- CDRQ
- CLD
- Municipalités/villes
- Fonds d'investissement dédié à l'ÉS
- Autre (veuillez préciser) _____

RÔLE DU PÔLE RÉGIONAL D'ÉS

5. En plus de la représentation politique de l'ÉS au niveau régional, quels sont les autres rôles de votre Pôle ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Accompagnement des acteurs de l'économie régionale
- Mise en réseau des acteurs de l'écosystème d'ÉS au niveau régional
- Encouragement des collaborations et des concertations
- Actions de sensibilisation et de mobilisation à l'ÉS
- Actions de promotions et de visibilité
- Autre (veuillez préciser)

6. Quels sont, selon vous, les principaux enjeux du Pôle en termes de développement des entreprises d'économie sociale (EÉS) sur son territoire ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Enjeu politique
- Enjeu financier
- Enjeu de partenariat avec les municipalités
- Enjeu de gestion interne
- Enjeu de gouvernance de l'écosystème
- Je ne sais pas
- Autre (veuillez préciser)

7. Selon vous, sur quels leviers le Pôle doit miser pour faire face à ces enjeux ?

8. Pouvez-vous nommer des exemples de bonnes pratiques dont le Pôle est fier ?

9. Quels sont les besoins du Pôle en termes de soutien au développement et à l'émergence des EÉS sur son territoire ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Plus d'autonomie d'action
- Plus de collaboration avec les acteurs de l'écosystème d'ÉS
- Des actions concrètes des municipalités en faveur de l'ÉS
- Collaboration avec des municipalités
- Ressources pour soutenir les innovations sociales
- Ressources pour la mobilisation
- Je ne sais pas
- Autre (veuillez préciser) _____

RÔLE DES MUNICIPALITÉS DANS LE SOUTIEN DE L'ÉS

10. Y a-t-il des municipalités dans votre région qui ont développé des actions dédiées à soutenir l'ÉS ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

*** Si oui...**

11. Quelles sont ces municipalités qui ont développé des actions dédiées à soutenir l'ÉS ?

12. Parmi les actions proposées dans la liste ci-après, quelles sont celles développées et mises en œuvre par ces municipalités afin de favoriser l'émergence des EÉS sur son territoire ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Participation financière et subvention
- Financement à effet de levier
- Partage de locaux et facilitation pour en acquérir
- Soutien des entreprises en partenariat avec les organismes d'accompagnement
- Activités de promotion et de visibilité
- Activités de mobilisation
- Souplesse dans les règlements et les normes
- Achat auprès des EÉS
- Appels d'offres dédiées à EÉS
- Projets en partenariat directement avec les EÉS
- Une politique d'ÉS
- Autre (veuillez préciser) _____

13. Est-ce que le Pôle s'implique dans le choix et l'implantation de ces actions que développent certaines municipalités ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

14. Y a-t-il des municipalités sur votre territoire qui ont une politique d'ÉS ?

- Oui
- Non

15. Si non, savez-vous si elles ont l'intention d'en développer une ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- si oui, quelles sont ces municipalités/villes ? _____

16. Est-ce que ces municipalités vous ont consulté ou comptent vous consulter lors de la préparation de leurs politiques ou actions visant à développer l'économie sociale ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

17. Si oui, quelle forme a pris cette consultation ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Mandat spécifique donné au Pôle
- Participation aux réunions de planification
- Participation à un comité dédié
- Consultation ponctuelle
- Autre (veuillez préciser) _____

18. Comme Pôle régional d'ÉS, quels leviers mobilisez-vous afin d'encourager les municipalités, qui n'en ont pas, à développer une politique en faveur de l'ÉS dans votre région ?

PARTENARIAT MUNICIPALITÉS – PÔLES RÉGIONAUX

19. Les municipalités/villes de votre région travaillent-elles en partenariat directement avec le Pôle sur certains enjeux d'ÉS ?

- Oui
- Non

Si oui, pouvez-vous nous donner des exemples de partenariats entre le Pôle et certaines municipalités de la région ?

20. Selon vous, quels sont les enjeux nécessitant la collaboration du Pôle avec les municipalités ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Manque de reconnaissance
- Manque de levier financier
- Accessibilité aux ressources : locaux, terrain, terre agricole, etc.
- Contraintes réglementaires
- Mobilisation citoyenne
- Autre (veuillez préciser) _____

21. Quels sont les facteurs aidant à construire et à consolider des partenariats entre le Pôle et les municipalités qui sont sur le territoire ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Reconnaissance de l'ÉS
- Valorisation du rôle du Pôle
- Volonté et soutien des élus à l'ÉS
- Multiplication des espaces de concertation
- Complémentarité d'action
- Autre (veuillez préciser) _____

22. Quelles sont les contraintes qui nuisent aux partenariats Pôle et municipalités ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Manque de confiance
- Manque de clarification des rôles
- Non-respect des champs de compétences
- Absence de concertation
- Monopolisation de l'information
- Absence de volonté politique
- Autre (veuillez préciser) _____

23. Quel est le nom exact du Pôle ? _____

PROFIL DU PÔLE ET CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA RÉGION

24. Quelle est la fonction que vous occupez au sein du Pôle ? _____

25. Quelles sont vos principales tâches ?

26. Quelle est la région administrative couverte par votre Pôle ?

- Abitibi Témiscamingue
- Bas Saint-Laurent
- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal
- Nord-du-Québec
- Outaouais
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

27. Quel est le nombre de municipalités servies par les activités du Pôle ? _____**28.** Votre région est-elle classée comme...

- Région ressource
- Région urbaine
- Région manufacturière
- Je ne sais pas
- Autre (veuillez préciser) _____

29. Quelle est la région administrative couverte par votre Pôle ?

- Agriculture, foresterie, chasse et pêche
- Extraction minière, pétrole et gaz
- Construction
- Fabrication
- Commerce de gros
- Commerce de détail
- Transport et entreposage
- Industrie de l'information et industrie culturelle
- Finance et assurances
- Gestion de sociétés et d'entreprises
- Services d'enseignement
- Services immobiliers et de location
- Services professionnels, scientifiques et techniques
- Soins de santé et assistance sociale
- Arts, spectacles et loisirs
- Services d'hébergement et de restauration
- Autres services (sauf les administrations publiques)
- Si autres, veuillez préciser

30. Selon vous, quels sont les enjeux socioéconomiques de la région ? (Plusieurs choix de réponse possibles)

- Vieillesse de la population
- Logement abordable
- Manque de main-d'œuvre
- Désert alimentaire
- Proximité des services de santé et services sociaux
- Service de proximité en éducation et en service de garde
- Transport et mobilité
- Recyclage
- Autre (veuillez préciser) _____

POUR TERMINER...

31. De façon générale, avez-vous des commentaires, remarques ou suggestions à partager concernant le rôle que doivent jouer les municipalités dans le développement de l'ÉS dans leurs territoires ?

Merci de votre participation

ANNEXE II - FICHE DU PROJET

Numéro de la demande : 12576

Établissement ou CCTT : Centre d'Études en Responsabilité Sociale et Écociyenneté (CÉRSÉ)

Titre du projet : Économie sociale et municipalités - Nouvelles pratiques pour des territoires innovants

État de la question : les enjeux du développement territorial durable (DTD) dans les municipalités sont multiples et complexes (UMQ, 2022). Pour y faire face, elles ont la responsabilité de développer des pratiques adaptées à leurs réalités. Considérant la complexité de ces enjeux et les exigences du DTD, qui implique la mobilisation de divers acteurs sociaux (Jean, 2003), la participation du secteur de l'économie sociale (ÉS) est primordiale. En effet, les entreprises d'économie sociale (EÉS) représentent un levier de développement dynamique et durable pour la vitalité des territoires (Bouchard, 2011). La loi sur les gouvernements de proximité de 2017 offre de nouvelles opportunités de collaboration et de soutien des municipalités à l'ÉS. Cependant, ces opportunités semblent peu se traduire sur le terrain par des actions concrètes. Si certaines municipalités ont mis en place des actions pour favoriser l'ÉS sur leurs territoires, le Chantier de l'ÉS et ses pôles régionaux sont interpellés par plusieurs autres en quête d'accompagnement et d'outils pour y parvenir. C'est dans ce contexte que le Chantier de l'ÉS collabore avec le CÉRSÉ afin d'identifier, de développer et d'expérimenter de nouvelles stratégies et de nouvelles pratiques pouvant créer ou bonifier, dans certains cas, l'arrimage entre les municipalités et les acteurs de l'ÉS.

Objectif principal: accompagner le Chantier de l'économie sociale et ses pôles régionaux dans la coconstruction de nouvelles stratégies et de nouvelles pratiques pouvant aider les municipalités à faciliter l'émergence et le développement d'EÉS sur leurs territoires.

Le projet vise spécifiquement à : **1/** identifier les enjeux et les besoins des Pôles régionaux d'ÉS et ceux des municipalités ciblées quant à l'émergence et le développement d'EÉS; **2/** identifier les facteurs aidant à construire et à consolider des partenariats entre les municipalités et les acteurs de l'ÉS qui sont sur leurs territoires afin de répondre aux besoins et aux aspirations des communautés locales; **3/** relever les pratiques gagnantes et les outils mobilisés par les Pôles régionaux d'ÉS et les municipalités, identifiées comme exemplaires, dans leurs interventions pour l'émergence et le développement d'EÉS sur leurs territoires; **4/** adapter et cocréer avec le Chantier d'ÉS, les Pôles régionaux d'ÉS et les municipalités ciblées, de nouvelles stratégies et de nouvelles pratiques pour faciliter l'émergence et le développement d'EÉS; **5/** accompagner le Chantier d'ÉS, les Pôles régionaux d'ÉS et les municipalités ciblées, et, plus largement, les acteurs de soutien à l'ÉS et ceux municipaux dans le processus d'appropriation des résultats et leur transfert.

Résultats attendus : **1/** portrait des enjeux et des besoins des Pôles d'ÉS et des municipalités en termes de soutien à l'émergence et au développement d'EÉS sur leurs territoires; **2/** modèles de partenariats stratégiques dans des municipalités ciblées par le Chantier de l'ÉS; **3/** fiches d'outils de pratiques gagnantes mobilisés par les municipalités et les Pôles régionaux d'ÉS ciblés; **4/** fiches de stratégies et pratiques innovantes cocrées avec le partenaire et le comité de suivi; **5/** trousse à outils destinée aux municipalités afin de favoriser le développement d'EÉS sur leurs territoires; **6/** rapport de synthèse et recommandations.

Importance du projet pour le centre, le milieu utilisateur et le partenaire : ce projet est majeur pour le CÉRSÉ, car il lui permet de renforcer son expertise sur l'entrepreneuriat collectif et l'écosystème qui le supporte, et de se positionner comme un partenaire de choix pour faire émerger de nouvelles pratiques visant le soutien de l'ÉS. Également, ce projet nourrit l'initiative du CÉRSÉ « Enrichissement en recherche appliquée » en offrant une expérience de travail concrète en recherche à plusieurs étudiants du Collège de Rosemont. Pour le partenaire, cette recherche est essentielle, car elle permet au Chantier de l'ÉS et à ses pôles régionaux de bien comprendre les besoins des municipalités en termes de soutien à l'ÉS; de cocréer de nouvelles stratégies et de nouvelles pratiques pouvant aider ces municipalités à faciliter l'émergence et le développement d'EÉS sur leurs territoires; ultimement, d'avoir une trousse à outils destinée aux acteurs municipaux.

ANNEXE III - REFERENCES

- Assemblée National du Québec (2017). Projet de loi no 122, chapitre 1. Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs.
<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=5&file=2017C13F.PDF>
- Bouchard, M.J. (dir.) (2011). « L'économie sociale : vecteur d'innovation. L'expérience du Québec. Coll. Innovation sociale ». Québec, PUQ, 259 p.
- Chantier de l'Économie Sociale (2021, 1 octobre). Choisir l'économie sociale : guide d'actions à l'intention des candidates et candidats municipaux », *Communiqué de presse*. <https://chantier.qc.ca/communiqués-de-presse/le-chantier-lance-le-defi-choisir-leconomie-sociale-aux-candidats-municipaux/>
- Jean, B. (2015). Le développement territorial durable: une nouvelle approche de développement rural. *Desenvolvimento Meio Ambiente*, (33), p. 115-127.
https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwja7ae0iMf6AhVfEVkFHUrUD08QFnoECBAQAQ&url=https%3A%2F%2Frevistas.ufpr.br%2Fmade%2Farticle%2Fdownload%2F39942%2F25139&usq=AOvVaw0nZpwh_ZKsuftuxJsR8bzI
- Jean, B. (2012). Les territoires ruraux au Québec : Vers un modèle de développement territorial durable. *Revue Économie Régionale et Urbaine*, p. 649-671. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-regionale-et-urbaine-2012-4-page-649.htm>
- Jean, B. (2006). Le développement territorial : un nouveau regard sur les régions du Québec. *Recherches sociographiques*, 47 (3), p. 465-474
- Jean, B. (2003). Réussir le développement des commu
- Simard, M. (2016). La contribution de l'économie sociale au développement des milieux ruraux et urbains du Bas-Saint-Laurent. Perceptions de gestionnaires d'entreprises. *Cahiers du GRIDEQ*, numéro 26.
<https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1303/1/La%20contribution%20de%20l'%C3%89S%20num%C3%A9rique.pdf>
- Union des municipalités du Québec (UMQ) (2022). Plateforme électorale municipale. <https://umq.qc.ca/wp-content/uploads/2022/08/24-08-2022-umq-plateforme-electorale-2022-brochure-vf.pdf>
- Union des municipalités du Québec (UMQ) (2022, 12 et 13 mai). Assises 2022. L'événement le plus attendu du monde municipal ! <https://municipaldabord.ca/index.html>
- Union des municipalités du Québec (UMQ) (2017, 15 juin). Dossier: Adoption du projet de Loi 122.
<https://umq.qc.ca/publication/dossier-adoption-projet-de-loi-122/>
- Union des municipalités du Québec (UMQ) (2012). Livre blanc municipal. L'avenir à un lieu.
https://www.umq.qc.ca/downloadFile.php?url=wp-content/uploads/2016/06/content/livre_blanc_fev2013_1.pdf